

Également dans ce numéro

- Chronique
de la présidente 3
- Rendez-vous
mieux-être 50+ 4
- Municipalité
Communauté
Amie des Aînés 7
- Réceptaires
du Prix
Willie-Lirette 2017 14
- Une formation pour
les proches aidants 17
- La privatisation
de l'Extra-Mural 19
- Les élections
provinciales 24



NOS RÉCÉPIENDAIRES

en page 14

PRIX
WILLIE-LIRETTE



2017

**AGA de l'Association
francophone des aînés du N.-B.**

SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018

École la Villa-Des-Amis – Tracadie Beach, N.-B.

- Programme page 15
- Fiche d'inscription à la dernière page

**NOTEZ
CETTE DATE
à votre
calendrier**



Message de la présidente

Les aînés : une ressource inestimable!

Nous le savons tous et toutes: c'est au N.-B. où le vieillissement est le plus accentué au Canada. Selon le rapport « Se tenir ensemble: Une stratégie sur le vieillissement pour le Nouveau-Brunswick » cette tendance démographique est actuellement de 19.5 % chez les 65 ans et plus et sera de 31.5 % d'ici 2038. D'un autre côté, cette population vieillissante continue à s'engager et à contribuer à la vie économique et sociale de nos communautés. Bien consciente de ces réalités, l'AFANB poursuit son travail dans les différents dossiers touchant le mieux-être des aînés francophones du N.-B., et à ce chapitre, les défis sont nombreux.

La tendance démographique implique un virage des soins et services offerts aux personnes âgées afin de répondre à leurs besoins de façon plus efficace et mieux adaptée à leur réalité. Tel que préconisé dans le rapport du Conseil sur le vieillissement du N.-B., il faut passer à un modèle basé sur la prévention et la promotion de la santé plutôt que sur le traitement des maladies. À titre d'exemple, le programme MADA/CADA (Municipalités amies des aînés), initié par l'AFANB, amène les communautés à jouer un rôle important dans la promotion d'un mode de vie sain et encourage la participation des aînés à des activités sociales et récréatives. Les MADA/CADA favorisent également la sécurité, la santé et la participation des

aînés à la vie communautaire, dotant les collectivités de moyens simples et efficaces de réduire considérablement l'isolement de la population vieillissante.

Malheureusement, peu importe les programmes de prévention mis en place, chacun et chacune de nous est susceptible d'avoir à faire face à une perte d'autonomie plus ou moins grave au cours de sa vie. Dans ces cas, le souhait le plus souvent exprimé est celui de demeurer le plus longtemps possible à domicile, entouré des proches ou dans un milieu qui est familier.

Le fait est que de nombreuses personnes pourraient réaliser ce souhait avec le soutien nécessaire, mais celui-ci ne peut être établi que grâce à une réelle intégration des services. L'AFANB est convaincue que la solution passe par la contribution et l'engagement de la communauté avec le secteur public et c'est pourquoi elle demande que des ententes soient conclues entre le fédéral et les provinces au sujet des dossiers francophones en santé, créant ainsi un partenariat entre le secteur public et les communautés francophones minoritaires.

Le défi de recruter et de maintenir la main-d'œuvre permettant de répondre aux visées du programme « D'abord chez soi » est une autre des préoccupations de l'AFANB. Le personnel des foyers de soins, du soutien à domicile et des foyers de soins spéciaux étant majoritairement



Solange Haché

formé de femmes, l'équité salariale et la majoration des salaires des préposés aux soins figurent depuis un moment déjà dans la liste des préoccupations de l'AFANB. À ce chapitre, l'AFANB a participé activement à la conférence de presse de la Coalition pour l'équité salariale dans le cadre de la Journée internationale de la femme, le 8 mars dernier, en considération du fait que les sommes consacrées à la formation et à l'amélioration des conditions de travail des employés du secteur du soutien à domicile sont des investissements essentiels à l'atteinte des objectifs du programme « D'abord chez soi ».

Plusieurs des préoccupations de l'AFANB font écho auprès d'autres organismes et associations. À titre d'exemple, le mouvement

Suite en page 4

Votre retraite dans trois ans un an... maintenant!

Vous planifiez votre retraite

Avez-vous songé au style de vie que vous désirez à votre retraite?
Savez-vous combien vous coûtera la retraite désirée?

Vous êtes déjà retraité

Disposez-vous d'un plan de revenu de retraite?
Avez-vous planifié votre succession?

Assurez-vous la meilleure retraite qui soit avec l'appui de votre conseiller.
PRENEZ RENDEZ-VOUS!

uni.ca



La Voix est une publication de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick.
Elle est publiée grâce à la collaboration financière de Patrimoine canadien.



Courriels : afanb@afanb.org
Contenu éditorial : James D. Thériault
Coordonnatrice : Anne Bourque
Mise en page : René Gionet, graphiste
gionet@nbnet.nb.ca
Imprimé par : IMPRIMERIE A. DUPUIS PRINTING INC.
38 chemin Ohio, Shediac NB
Tél. : 506-532-3743
dupuisinfo@dupuisprinting.ca

TOUTE REPRODUCTION EST STRICTEMENT INTERDITE, SANS L'AUTORISATION DE L'ÉDITEUR

RENDEZ-VOUS mieux-être 50+

PROGRAMME AUTOMNAL 2018

Dès maintenant, nous planifions 16 à 18 rencontres de Rendez-vous mieux-être dans les régions de l'AFANB.

À l'automne 2018, les clubs à visiter : Val D'Amour, Campbellton, St-Basile, Kedgwick, Pointe-Verte, Alcida, St-Wilfred, Tracadie, St-Rose, Le Goulet, Caracquet, Baie-Stainte-Anne, Miramichi, Cogagne, St-Antoine, Dieppe et Shediac.

Ces rencontres commenceront dès la mi-septembre, pour se poursuivre en octobre et se terminer en novembre.

Une équipe dynamique de quatre personnes animera et présentera des sujets intéressants dans une atmosphère amicale.

La programmation sera dévoilée lors de l'AGA de l'AFANB de Tracadie, le 9 septembre 2018. Par la même occasion, la date de la rencontre de la majorité sera également mentionnée au début de septembre.



Sœur Marie-Paul Ross qui joue une pièce musicale.



Marie-Josée Kuate qui donne des sessions de Yoga.



Sœur Marie-Paul Ross qui donne un atelier au sujet « le meilleur en soi », le vieillissement et la sexualité.

suite de la page 3



« Non à la privatisation » a été un modèle de concertation et de collaboration qui a réussi à attirer l'attention du public et des instances gouver-

nementales sur un enjeu de taille pour la communauté francophone. Force nous est donnée de constater que malgré tous nos efforts, l'entente signée entre le gouvernement et MédaVie ne reconnaît nullement les droits constitutionnels de la communauté linguistique francophone et ne reconnaît pas l'existence de deux

communautés linguistiques au N.-B. En tant que porte-parole officiel des 50+ francophones de la province, l'AFANB va continuer à travailler avec d'autres organismes dans tous les dossiers qui touchent les aînés francophones.

D'un côté plus positif, le gouvernement fédéral semble prendre plus au sérieux la problématique du vieillissement accéléré de la population par l'annonce récente d'un investissement de 75 millions de dollars au Nouveau-Brunswick pour la réalisation d'un projet pilote constitue un pas dans la bonne direction. Le Nouveau-Brunswick

n'est-il pas le meilleur endroit pour explorer et expérimenter les meilleures stratégies permettant de répondre à la problématique ? Espérons que l'AFANB et les autres organismes acadiens et francophones sauront convaincre le gouvernement de la logique d'une approche intégrant le secteur communautaire au secteur public, et qui prend en compte l'importance de la langue de service dans l'accompagnement et la prestation de soins aux aînés.

Solange Haché, présidente

Mes années avec l'AFANB



Après neuf années à la direction de l'AFANB, Jean-Luc a quitté son poste à la fin de 2017.

Sous son habile direction, le nombre d'adhérents à notre association s'est accru considérablement. Visionnaire et travailleur inlassable, il a été l'homme de multiples dossiers destinés à améliorer la qualité de vie des aînés partout en province et même à l'échelle nationale. Porte-parole efficace et inspirant, il a également joué un rôle exceptionnel auprès des médias, contribuant ainsi à accroître la crédibilité et le statut de l'association sur la scène provinciale.

On se souviendra de lui non seulement comme le père des Jeux de l'Acadie, mais aussi pour la création des Jeux de l'Acadie des 50+. Il a également apporté une contribution de premier plan à la réalisation de projets d'envergure tels les Rendez-vous mieux-être, les concours Chœur d'artiste et la démarche de reconnaissance MADA-CADA.

Jean-Luc Bélanger



Bienvenue

Bienvenue à
ANNE BOURQUE
NOTRE NOUVELLE ADJOINTE ADMINISTRATIVE



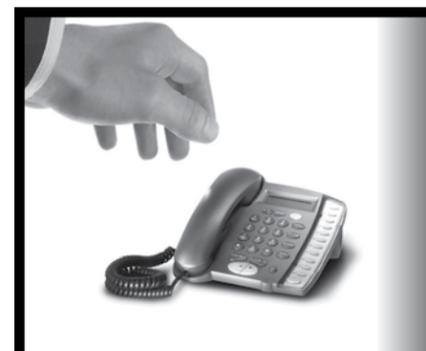
Nous te souhaitons tous et toutes la plus cordiale des bienvenues à l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick en ta qualité d'adjointe administrative.

Ton expérience professionnelle de plus de vingt-cinq ans auprès de différents employeurs dans les domaines du travail administratif et du service à la clientèle ainsi que ta personnalité joviale sont des atouts qui t'ont permis de prendre en charge avec brio tes nouvelles responsabilités.

Anne, nous sommes fiers de te compter parmi nous!

James D. Thériault

Téléphone : (506) 386-0090 • Sans frais : 1-866-523-0090 • Site Internet : www.afanb.org



Votre CLUB ou votre COMITÉ
est intéressé à mieux connaître les dossiers et les projets de l'Association?

Communiquez avec nous et il nous fera plaisir de vous rendre visite et de répondre à toutes vos questions.

Composez le 1-866-523-0090 ou écrivez-nous à afanb@afanb.org



LES VOYAGES
DIASPORACADIE

**C'est le temps de
penser à vos
vacances de 2019 !**

**Voyages de groupes organisés sur mesure et sans tracas
pour les Acadiennes et les Acadiens qui aiment voyager ensemble !**

Culture * Histoire * Attractions touristiques * Gastronomie * Rencontres * Musique et danse * Plaisir !

La LOUISIANE et le Mardi Gras Cajun

Laissez les bons temps rouler du 25 février au 7 mars (11 jours - 10 nuits)

- ✓ Participation aux activités spéciales du Mardi Gras dans les régions de la Nouvelle-Orléans, de Lafayette et de Thibodaux
- ✓ Rencontres personnelles avec des Cajuns lors de soirées et activités spéciales (fais dodo, danse, cuisine, musique, ateliers, etc.)
- ✓ Promenade dans les bayous, visites d'une grande plantation, du Village Acadien, du quartier français et plus encore !



EN EXCLUSIVITÉ DIASPORACADIE :

Vous aurez la chance d'être **sur un char allégorique** de Mardi Gras lors de la parade à Thibodaux !

La FRANCE des Acadiennes et des Acadiens

Le voyage de rêve au pays de vos ancêtres du 16 au 29 mai (14 jours - 13 nuits)

- ✓ Visites des lieux importants pour les Acadiennes et Acadiens en France
- ✓ Rencontres avec des cousins français à La Chaussée, Archigny, Châtellerault...
- ✓ Le Poitou, La Rochelle, Nantes, Belle-Île-en-mer, la région de Saint-Malo,
- ✓ Saint-Aubin-sur-Mer et plus encore !
- ✓ Visites des grandes attractions touristiques telles le Château de Chambord, le Mont-Saint-Michel, le Centre canadien de Juno et beaucoup plus encore !



Le Congrès Mondial Acadien 2019

Les cérémonies d'ouverture à l'Île-du-Prince-Édouard du 9 au 12 août 2019 (4 jours - 3 nuits)

- ✓ Participation aux activités officielles du CMA
- ✓ Village musical acadien
- ✓ Musée acadien de Miscouche
- ✓ Visite des communautés acadiennes de l'île dont Mont-Carmel, Abrams Village, Baie-Egmont, Cap-Egmont, Wellington, Miscouche, etc.

Parmi nos autres voyages offerts :

- Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon et les Îles-de-la-Madeleine
- La Martinique des Acadiens
- Le Printemps européen (Hollande, Belgique et France)



LES VOYAGES
DIASPORACADIE

www.diasporacadie.com

C'est le temps de réserver vos places !

Claude Boudreau

Courriel : diasporacadie@gmail.com

Facebook/diasporacadie



(506) 850-7662



MUNICIPALITÉ
COMMUNAUTÉ
AMIE DES AÎNÉS

RENCONTRE MADA-CADA

Le mouvement est en plein essor!



La photo nous fait voir les participant.e.s à la rencontre annuelle des MADA/CADA.

Dans le cadre de l'Événement et AGA du MACS-NB à Dieppe, les représentant.e.s des Municipalités / Communautés amies des aînés (MADA/CADA) se sont donnés rendez-vous pour échanger sur leurs projets respectifs et de parler de l'évolution du mouvement au cours des 12 derniers mois.

Les délégués du MADA/CADA ont eu l'occasion de participer aux ateliers et de rencontrer les représentants présents à la rencontre annuelle du MACS-NB. Lors de cet événement conjoint

MACS-NB - MADA/CADA, qui se tenait pour une deuxième année consécutive, la présidente de l'Association francophone des aînés du N.-B., Solange Haché a souligné l'importance du travail accompli par les MADA/CADA dans la création de milieux de vie inclusifs et dynamiques.

« Récemment, en regardant les nombreux dossiers en chantier à l'AFANB et le nombre croissant d'enjeux qui font l'actualité et qui touchent directement des éléments clés du mieux-être de la population vieillissante de notre province, j'ai pris pleine

conscience de la valeur du travail effectué par le MACS-NB et les Municipalités / Communautés amies des aînés. »

« Grâce à leur travail, partout dans nos communautés francophones, dans nos écoles, nos centres communautaires, nos municipalités, nous sommes acteurs de changements réfléchis et durables contribuant à faire de nos milieux des endroits où il fait bon vivre, grandir, s'épanouir et vieillir. »

Le mouvement compte présentement 17 municipalités / communautés amies des aînés aux quatre coins du Nouveau-Brunswick.

PCI Pension Consultants Inc.

Une planification de retraite pour faire le tour de la question et examiner toutes les possibilités de revenus

ça fait du sens!

Appeler pour prendre rendez-vous

☎ 1-877-548-8671

✉ courriel : hacha@nb.sympatico.ca | ✉ lagace.mel@gmail.com



AMÉDÉE HACHÉ



MÉLANIE LAGACÉ

RECONNAISSANCE À

Melanie Saintil

Adjointe administrative



L'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick, le personnel contractuel, les membres du Conseil d'administration, l'ancien directeur général et la présidente désirent te remercier très sincèrement du travail accompli pendant six ans pour les personnes aînées francophones du Nouveau-Brunswick.



Au cours de ces années, ton travail efficace, ton engagement inconditionnel, ta grande disponibilité et ton dévouement loyal envers les aînés ont été remarqués dans le réseau. Tu n'as pas ménagé tes efforts pour rendre de nombreux services avec un sourire contagieux. À l'occasion, tu as travaillé plus que les heures demandées par ton emploi, car tu étais toujours disponible sans demander en retour.

Qu'il s'agisse de la gestion des finances, de l'administration du budget, de la cotisation des membres, de la gérance des différents projets des contractuels et toutes autres situations tels le dossier de « La revue », des achats, etc., ton travail a toujours été impeccable et sans reproche. Tu savais apporter les explications nécessaires et tu gérais le tout comme si c'était ton propre budget. Ton excellent travail dans ces différents domaines a permis à l'AFANB de fonctionner efficacement.

L'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick réitère ses sincères remerciements pour ta participation et ton engagement au sein de son organisme. Sois assurée que la famille des aînés ne t'oubliera pas.

Succès avec ton nouvel emploi! Il ne fait aucun doute que tu sauras remplir ce poste avec grande efficacité

En toute amitié, la présidente de l'AFANB Solange Haché et le directeur général de l'AFANB de 2008 à 2017 Jean-Luc Bélanger.

Bienvenue dans la grande famille de l'AFANB



Club Au relais de l'amitié de Tracadie
Club Le Maillon d'or de Ste-Rose
Club Le Souvenir de St-Isidore
Club d'Âge d'or de Rogersville

Recherche partenariale sur l'habitation communautaire pour aînés dans la communauté rurale de Cocagne

Le Nouveau-Brunswick est la province canadienne qui présente la plus forte proportion d'aînés. La quasi-totalité des aînés néo-brunswickois souhaite vieillir chez eux, dans leur communauté. En revanche, une partie des aînés doivent quitter leur domicile avec l'avancée en âge. Les principales raisons sont la difficulté à entretenir le domicile, la diminution de la capacité physique ou mentale, l'inaccessibilité de l'environnement bâti au niveau du domicile, un accès limité aux services de proximité, de même que le sentiment d'insécurité.

Au Nouveau-Brunswick, il est de plus en plus question de communauté amie des aînés (CADA). Cocagne a été l'une des premières à recevoir la reconnaissance provinciale de CADA. En 2016, sa population s'établissait à 2 649 habitants, incluant 24,7 % de personnes âgées de 65 ans et plus. Son plan d'action CADA a découlé d'un sondage porte-à-porte auprès de 721 personnes âgées de 50 ans et plus. CADA Cocagne a établi une action en lien avec les besoins en habitation pour aînés :

« Assurer le développement de loyers propices aux aînés, et ce pour tous les types de revenus ».

Lors d'une rencontre avec les responsables de CADA Cocagne, il a été convenu de mettre en place un projet citoyen, participatif et solidaire dans la communauté afin de répondre aux besoins des aînés en matière d'habitation.

Dès lors, un projet de recherche partenariale a été formulé afin d'accompagner Cocagne dans le développement de ses capacités à répondre à la priorité d'une habitation communautaire. En tant que chercheur à l'Université de Moncton, j'apporte mon expertise et mes ressources financières et humaines pour faire du projet une réussite. En contrepartie, la municipalité met aussi ses ressources humaines et matérielles à la disposition du projet.

TROIS OBJECTIFS GUIDENT LE PROJET :

- 1) Effectuer un portrait de Cocagne en matière d'habitation pour aînés;
- 2) Recenser les initiatives innovantes en habitation communautaire qui répondent aux besoins et aux attentes des aînés de la communauté;
- 3) Établir les prochaines étapes de la planification et de l'implantation d'une habitation pour aînés.



Ces objectifs expriment le souhait des responsables du comité CADA Cocagne de répondre aux besoins exprimés de sa population âgée. Ce projet de recherche partenariale unique à l'Université de Moncton vise donc à canaliser le changement collectif dans le contexte de vieillissement de la population, mais aussi à ancrer les solutions dans les communautés néo-brunswickoises.

MARIO PARIS,
professeur adjoint, École de travail social,
Université de Moncton



Le monde est le théâtre de changements, et être constant dans la nature serait une inconstance.

Abraham Cowley, 1618-1667, Grande-Bretagne

PRIX
WILLIE-LIRETTE
2018

Date limite – le 13 juillet 2018

Depuis treize ans, l'Association veut reconnaître le travail exemplaire d'un de ses membres. Nous sollicitons présentement des candidatures pour la quatorzième année. Le texte ci-inclus vous donne les renseignements nécessaires pour présenter une candidature.

PRIX WILLIE-LIRETTE

DESCRIPTION

Le prix Willie-Lirette a été créé en reconnaissance des nombreux services que celui-ci a rendus à la société en général, tant au niveau régional, provincial et fédéral. Ce prix est ouvert à tous les membres de l'AFANB à travers la province du Nouveau-Brunswick. Grâce à monsieur Lirette, les aînées et aînés du Nouveau-Brunswick possèdent une association (AFANB) dont il est le président fondateur.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissibles au Prix Willie-Lirette, les candidats et candidates doivent répondre à au moins trois des conditions suivantes :

- Être membre de ladite association (ce critère est obligatoire);
- Avoir travaillé à l'avancement de la cause des aînées et aînés;
- Avoir œuvré au sein d'organismes pour améliorer le mieux-être des aînées et aînés;
- Avoir été membre de divers organismes d'expression française ;
- Avoir fait preuve de « leadership ».

PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

La présentation des candidatures devra comprendre le formulaire de candidature (disponible au bureau de l'AFANB et sur le site internet de l'Association, au www.afanb.org) accompagné de deux lettres d'appui. Elle devra être envoyée au 236, rue St. George, bureau 109, Moncton, N.-B. E1C 1W1, au plus tard le 13 juillet 2018.

ÉVALUATION DES DEMANDES

Un comité de sélection, composé de trois (3) personnes, fera l'évaluation des candidatures reçues et choisira le/la récipiendaire. Cette personne sera avisée deux (2) semaines précédant l'Assemblée générale annuelle de l'Association où le prix lui sera décerné. L'Association assumera les frais du prix offert ainsi que l'inscription à l'AGA, le logement, le déplacement du/de la récipiendaire ainsi que ceux de son conjoint/conjointe.

LE PRIX DE RECONNAISSANCE EST UN TROPHÉE REPRÉSENTANT LE LOGO DE L'ASSOCIATION

La première année, le prix a été décerné à madame Gemma Caron, en 2006 à monsieur Martin J. Légère, en 2007 à madame Jeannette Pelletier, en 2008 à monsieur Roland Gallant, en 2009 à madame Alvine Haché, en 2010 à madame Mérisa Lanteigne et monsieur Benoît Daigle, en 2011 à madame Lucette Martel, en 2012 à madame Léonie Lanteigne, en 2013 à monsieur Hector J. Cormier, en 2014 à monsieur Carmon Dubé et en 2015 à madame Lina Roy Doucet et Gilmond Larocque et en 2016 à Janine et Robert Renault et en 2017 à messieurs Jean-Louis Gervais et Lionel Arsenault.

MÉTHODE DE PRÉSENTATION LORS DE LA REMISE DU PRIX

Présenté à double interligne, le texte de la présentation ne doit pas excéder l'espace d'une feuille de papier 8 ½ x 11 pouces. On accordera quelques instants au ou à la récipiendaire pour s'adresser aux convives.

RENDEZ-VOUS
mieux-être 50+

Rendez-vous mieux-être 50+ de Bas-Caraquet - 7 mai 2018.



L'équipe : de gauche à droite : Gilles Bourassa, responsable de la logistique, Marie-Josée Kuate, animatrice de Yoga, Jean-Luc Bélanger, coordinateur, Jolaine Thomas, coordinatrice du projet « Proche aidant », et Marie-Paul Ross, conférencière.



RENDEZ-VOUS MIEUX-ÊTRE 50+

7 mai 2018
Club des 50+ de Bas-Caraquet et
Pokesudie
(8265 rue de l'Église, Bas-Caraquet)

Programme

9 h à 9 h 30	Accueil et inscription
9 h 30 à 9 h 45	Animation en préparation de la journée (Marie-Josée Kuate)
9 h 45 à 10 h 45	Comment prendre soin de soi (Marie-Paul Ross, conférencière)
10 h 45 à 11 h	Pause-santé
11 h à 11 h 45	Créer un réseau « Proche aidant » (Jolaine Thomas, coordinatrice du projet)
12 h à 12 h 45	Dîner
12 h 45 à 13 h 15	Rencontre avec les membres et présentation des dossiers et projets de l'AFANB (Solange Haché, présidente ou James D. Theriault, directeur général)
13 h à 14 h	Session et formation Vieillesse et sexualité 50+ (Marie-Paul Ross, conférencière)
14 h à 14 h 30	Animation de relaxation pour clore la journée (Marie-Josée Kuate)
9 h 30 à 14 h 30	Infirmière disponible sur place (Vérification de la tension artérielle, du taux de cholestérol et le degré de diabète)

Canada
Brunswick
uni
an
Programme Francophone
Ministère du Développement social

Jeux de l'Acadie 50+

Le grand rendez-vous pour la 6^e édition des Jeux de l'Acadie 50+ aura lieu à l'Île-du-Prince-Édouard du 13 au 16 septembre 2018 dans la région Évangéline. Un logo accompagné d'un slogan « Y'a longtemps qu'on vous attend » a été récemment lancé.



Mené par un comité organisateur dynamique sous la présidence de Maria Bernard, les Jeux de l'Île offrent aux participants intéressés une quarantaine d'activités sous cinq volets : sportif, récréatif, culturel, mieux-être et intergénérationnel. Les personnes peuvent s'inscrire à plus d'une d'activité.

On prévoit accueillir quelques 300 participants pour quatre journées d'activités sportives, culturelles, récréatives, de santé et mieux-être puis intergénérationnelles. Les Jeux se dérouleront dans diverses installations communautaires et récréatives des régions Évangéline et Summerside. On estime qu'ils généreront un impact

économique d'environ 100 000 \$, aidant ainsi à étendre un peu la saison touristique de la région Prince-Est.

L'invitation est lancée à tous pour une participation aux Jeux de l'Acadie des 50+ qui se dérouleront pour la première fois à l'extérieur du Nouveau-Brunswick dans la région d'Évangéline à l'Île-du-Prince-Édouard du 13 au 16 septembre 2018.

Pour ceux et celles qui veulent s'inscrire ou avoir de l'information sur les jeux, veuillez consulter le site web suivant www.jeuxacadie50plus.com

Robert Frenette



De gauche à droite : Directeur général de l'AFANB monsieur James D. Thériault, présidente des Francophones de l'âge d'or de l'Île-du-Prince Édouard madame Yvonne Pître, présidente du comité organisateur madame Maria Bernard et le président des Jeux de l'Acadie 50+ monsieur Jean-Guy Frenette.

VILLAGES D'ACCUEIL



En collaboration avec les municipalités d'Abram-Village et de Wellington et les 12 villages de la Région Évangéline

Jeux d'hiver 2018 50+ Acadie-Québec

La deuxième édition des Jeux d'hiver 2018 50+ Acadie-Québec a eu lieu du 8 au 11 février 2018 dans la région de Dégelis au Québec et d'Edmundston au Nouveau-Brunswick.



Sous l'égide de la Corporation 50+ Acadie-Québec – un partenariat initié par l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick avec le Carrefour 50+ du Québec (régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine), ces Jeux d'hiver ont pour mission de promouvoir la pratique de l'activité physique, le loisir, la culture et de véhiculer une image positive du vieillissement pour les personnes de 50 ans et plus de l'Acadie et de l'est du Québec. Les jeux se veulent de plus un lieu de partage et de socialisation visant le mieux-être. La première édition de ces Jeux a eu lieu en 2016 dans la région de Campbellton au Nouveau-Brunswick et à Pointe-à-la-Croix au Québec.

Le comité organisateur composé de citoyens en provenance des deux communautés hôtes et co-présidé avec brio par

Louise Guérette d'Edmundston et Richard Bard de Dégelis a su mener ce projet avec beaucoup d'engagement et de compétence. Il faut aussi souligner l'apport et la générosité des bénévoles qui ont répondu à l'appel avec enthousiasme.

Cette 2^e édition des Jeux d'hiver offrait une quarantaine d'activités et de compétitions réparties dans quatre volets : le volet sportif, le volet récréatif, le volet culturel et le volet mieux-être.

Il faut par ailleurs signaler la participation de chercheurs en kinésiologie provenant de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston et de l'Université du Nouveau-Brunswick, qui dans le cadre d'un projet de recherche ont évalué la capacité

physique des gens de la région. Ceux-ci voulaient utiliser ces données pour leur projet de recherche tout en évaluant la condition physique des participants lors de ces jeux.

Les Jeux ont accueilli 288 participants - francophones de 50 ans et plus - en provenance du Nouveau-Brunswick, du Québec, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le total des inscriptions aux différentes activités a été de 618 - des personnes ont participé à plus d'une activité. En souvenir des jeux, chaque participant a reçu une médaille de participation. Aux activités plus compétitives, une médaille d'or a été octroyée aux gagnants - hockey, curling etc.

Les soirées d'ouverture et de fermeture ainsi que le souper-spectacle du vendredi soir ont permis aux participants de se divertir, de socialiser et d'apprécier d'excellentes prestations offertes par des artistes locaux.

Bravo Dégelis et Edmundston !

Robert Frenette



De gauche à droite; Yves Levesque, Marianne Levesque étudiante à l'Université de Moncton, Isabelle Pelletier, Guido Soucy, Denise Gagnon, Louise Guérette co-présidente, Richard Bard co-président, Michel Nadeau, Jeannot Raymond, Marie-Rose Landry, Jean-Louis Brilland et Robert Frenette.

REMISE DU PRIX
WILLIE-LIRETTE

2017

MESSIEURS JEAN-LOUIS GERVAIS ET LIONEL ARSENAULT, TOUS DEUX DE LA RÉGION DE GRAND-SAULT, REÇURENT LE PRIX WILLIE-LIRETTE EN RECONNAISSANCE DE LEUR ENGAGEMENT EXEMPLAIRE ENVERS L'AFANB ET LE MIEUX-ÊTRE DES AÎNÉS FRANCOPHONES.



Sur la photo ci-dessus, nous apercevons de gauche à droite Raymonde et Jean-Louis Gervais, Solange Haché, présidente de l'AFANB, Lionel Arsenault et sa conjointe, Claire Desjardins.

Travaillant souvent en collaboration dans des projets au bénéfice des aînés de leur région, ils ont tous deux contribué de façon importante au développement de l'AFANB et du comité régional des aînés francophones, siégeant au conseil d'administration de l'organisation provinciale, sur l'exécutif de son comité membre et sur plusieurs comités au sein de l'AFANB, notamment au sein du conseil des Jeux de l'Acadie 50+ et du comité Cœur d'artiste.

Ils ont également été ou sont encore aujourd'hui des piliers de nombreuses initiatives artistiques, culturelles et sportives de leur région – notamment le Congrès mondial acadien 2014, la Société culturelle régionale Les Chutes, le Club de ski Kahoutek de Grand-Sault, le Comité régional de la véloroute du Haut-Saint-Jean celles-ci confirmant leur engagement exemplaire au mieux-être de leur milieu.

Où la langue n'est point parlée,
le peuple n'a point d'existence.

Guido Gezelle, 1830-1899, Belgique

Assemblée générale annuelle 2018

Samedi 8 septembre 2018
de 9 h 30 à 16 h 30

École la Villa-Des-Amis
6830 route 11, Tracadie Beach, N.-B.



Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick
Au cœur de l'action en Acadie!

PROGRAMME DE L'AGA

9 h 30 Accueil et visite des kiosques
a) Mot de bienvenue de la présidente
b) Présentation des invités (s'il y a lieu)

Ouverture de l'AGA 2018

- Élection d'une présidence d'assemblée
- Élection d'un.e secrétaire d'assemblée
- Vérification du quorum par la présidence de l'assemblée
- Directive et procédure de l'assemblée délibérante
- Présentation des membres du C. A.
- Rapport du comité de mise en candidature
- Adoption de l'ordre du jour de la réunion d'affaires
- Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2017
- Suivi du procès-verbal - 2017
- Rapport de la présidente - Solange Haché
- Rapport du directeur général - James D. Thériault
- Rapport comité des JA50+ et JH50+ - Jean-Guy Frenette, président

12 h Dîner et visite des kiosques

12 h 30 Présentation du Prix Willie-Lirette 2018

13 h Conférencière ou conférencier

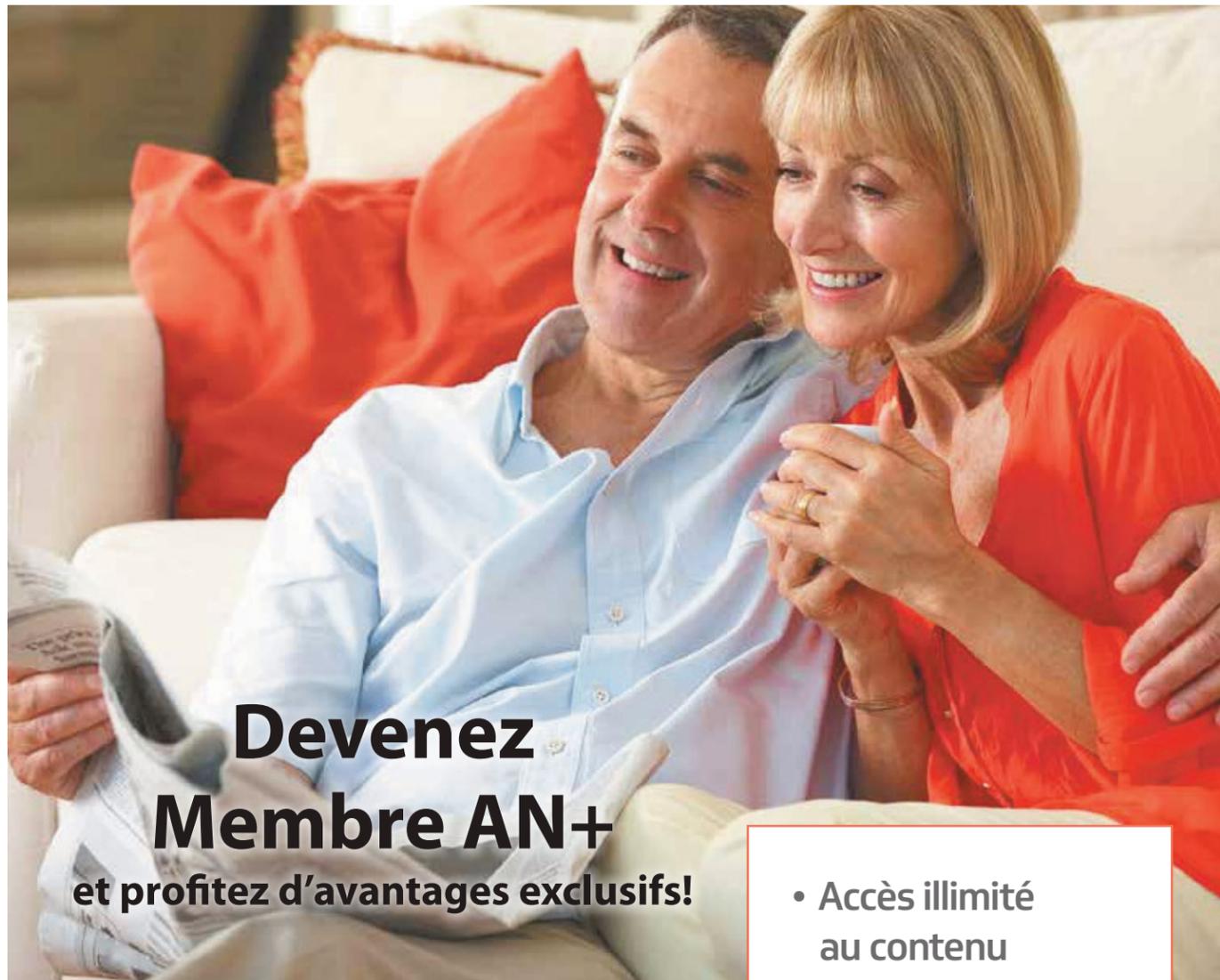
13 h 30 AGA (suite)

- Adoption des états financiers vérifiés
- Présentation des prévisions budgétaires 2018-2019
- Choix du vérificateur
- Cotisation annuelle des membres
- Résolutions du Conseil d'administration
- Recommandations et propositions des membres (s'il y a lieu)
- Remerciements aux membres du conseil d'administration qui terminent leur mandat
- Élection des représentants des régions au sein du Conseil d'administration
- Affaires nouvelles

16 h 30 Levée de l'assemblée

Veillez noter que l'article suivant a été adopté à l'AGA 2016 :

3.7 Avis de proposition – Il est résolu que toute résolution destinée à l'AGA soit remise à l'Association au moins trente jours avant la tenue de l'AGA.



**Devenez
Membre AN+**
et profitez d'avantages exclusifs!

Pour chaque nouvel abonnement
d'au moins un an contracté
par un membre
de l'AFANB, l'Acadie Nouvelle
remettra 20 \$ à l'AFANB.

- Accès illimité
au contenu
 - Rabais de 40 %
sur ANBoutique.ca
 - Concours exclusifs
- Et plus encore!

Pour plus de détails : composez le
1 800 561-2255, option 1

Offre pour un temps limité.

an
acadienouvelle.com

Au **COEUR** de l'**ACTION** en Acadie !



AÎNÉS ACTIFS

Suivi des initiatives pour le mieux-être et le vieillissement en santé

L'AFANB pilote depuis quelque temps deux projets d'envergure visant différents enjeux liés au vieillissement en santé et au Mieux-Être des aînés, financé par le gouvernement du Canada dans le cadre du Projet ensemble pour le développement social des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Le projet actif et en santé, partenaires de nos communautés a permis d'enrichir la programmation des Rendez-vous Mieux-être de l'AFANB ainsi que plusieurs autres initiatives de Mieux-être au travers la province lors de regroupement populaire ciblant la santé des aînés francophones du Nouveau-Brunswick. Ainsi des ateliers,



Jolaine Thomas

conférences, rencontres communautaires se sont produits tout au long de l'année autour de la province pour répondre aux besoins et intérêts des personnes francophones 50 ans et plus.

PROCHES AIDANTS

Le projet Entraide communautaire aux aînés et personnes aidantes un autre bon coup!

L'AFANB offre maintenant une formation en appui aux personnes aidantes.

Dans le cadre d'un projet pour personnes aidantes francophones la Coalition des femmes de l'Alberta a mis en place la formation du Stress au mieux-être. Cette formation a pour objectif le soutien des personnes aidantes et la formation de formatrices qui pourront offrir cette formation dans leur région et favoriser la création de groupes d'entraide communautaires pour appuyer les personnes aidantes. L'AFANB faisait partie des 5 organismes qui ont reçu cette formation à Terre neuve en septembre dernier.

C'est ainsi que depuis l'automne dernier, des actions sont mises en place pour offrir cette formation dans diverses régions au Nouveau-Brunswick et favoriser la formation des formatrices visant la pérennité de cette démarche à la fin du projet.

Une première cohorte a débuté à Tracadie en novembre dernier et 2 autres sont actuellement en place pour les régions Chaleur et Shippagan les Îles. Des demandes pour cette formation venant d'autres régions de la province sont actuellement en attente et pourraient être organisées pour l'automne.

Comme il existe peu de formation d'appui aux personnes aidantes, ce programme s'annonce populaire et la demande se fait grandissante. Reconnaissant l'importance des problématiques et des difficultés des personnes aidantes nous croyons que cette formation vient appuyer les participants tant les personnes aidantes que les communautés et ce à plusieurs niveaux. Que ce soit pour accroître ses connaissances sur les situations que vivent les personnes aidantes au quotidien, permettre des échanges entre participants, favoriser l'éclosion de nouvelles idées pour améliorer la condition des aidants, se rassurer de voir qu'on n'est pas seul, identifier les ressources existantes et apprendre

à demander de l'aide tous ces thèmes apportent réflexions et discussion.

Durant la mise en place de ces formations de nouveaux partenaires se sont joints à la démarche pour la livraison et l'animation des rencontres. Le Centre de Ressources de la Société d'Alzheimer de la Péninsule-Chaleur et l'Association canadienne pour la Santé mentale de la Péninsule et de la région Chaleur en sont l'exemple et ils deviennent des formatrices ressources.

Différents partenaires et organismes seront bientôt confirmés, et de nouveau rendez-vous de formation seront affichés. Les bases d'une mise en place d'un réseau provincial s'établissent petit à petit, ainsi, souhaitons-le s'établira graduellement un réseau provincial d'entraide communautaire aux aînés et personnes aidantes.

Pour plus d'information sur ces projets, communiquez avec Jolaine Thomas, chargée de projets 506 727-7867.

Votre assurance voyage

JUSQU'À
12.5%*
DE RABAIS

SUR PLUSIEURS PRODUITS
D'ASSURANCE VOYAGE DE
LONGS SÉJOURS

UN GRAND CHOIX DE PRODUITS :

- FRAIS MÉDICAUX D'URGENCE
- VOYAGES LONGS SÉJOURS & SNOWBIRDS
- RÉGIMES ANNUELS MULTI VOYAGES
- ANNULATION ET INTERRUPTION
- FORFAIT COMPLET

Les avantages SécuriGlobe

- Comparez plus de 12 assureurs en un simple appel
- Des produits exclusifs à SécuriGlobe
- Les meilleurs tarifs de l'industrie
- Plus de 300 produits d'assurance voyage disponibles
- Couverture pour condition médicale préexistante

1-855-780-9201



Partenaire de l'AFANB

*Cette offre exclusive SécuriGlobe est proposée en collaboration avec un nombre limité d'assureurs. L'offre est disponible sur tous les produits d'assurance voyage offerts par les assureurs participants.



Ce texte est reproduit avec la permission de l'auteur qui l'a initialement publié dans la revue « Entre Nous » de la Société des enseignantes et des enseignants retraités francophones (SERFNB).



Tommy Douglas et Louis J. Robichaud auraient-ils approuvé de la privatisation de l'Extra-Mural?

Avant d'aborder le droit des minorités à des institutions bien à elles, surtout dans les domaines de l'éducation et de la santé, et avant de rappeler le rôle inestimable que chacun des deux, Tommy Douglas et Louis J. Robichaud, ont joué sur les scènes politiques provinciale et fédérale, répondons d'emblée à la question.

Ces deux éminents citoyens, politiciens et leaders politiques n'auraient jamais, pour un instant, pensé à privatiser l'une ou l'autre des composantes du système de soins de santé. Bien au contraire, si on voulait un programme d'assurance-santé, il fallait l'enlever au secteur privé lequel a pour but de faire des profits et de fournir des avantages financiers à ses actionnaires. Pour qu'il soit universel et accessible à tous, il importait au plus haut point qu'il soit géré par une administration publique et financé à même les deniers publics. Ces principes étaient d'une telle importance qu'on les a inscrits dans la Loi canadienne sur la santé. On oblige les provinces et les territoires à y adhérer sans quoi ils risquent de perdre les transferts fédéraux destinés à la santé.

Le principe d'intégralité de la Loi canadienne dit que tous les services médicalement nécessaires fournis pas des hôpitaux ou des médecins sont couverts par l'assurance de santé publique. Un deuxième principe tout aussi important est celui de la gestion publique. Les programmes mé-

dicaux doivent être gérés par un organisme public sans but lucratif. Dans la province, ce sont aux deux régies de la Santé qu'on a confié le mandat. C'est le cas du programme Extra-Mural.

Or, quand le gouvernement a voulu privatiser ce service, la Coalition pour les droits des aînés et des résidents des foyers de soins a cru bon d'écrire à la ministre fédérale de la Santé, madame Ginette Petitpas-Taylor, pour savoir ce qui en est des services médicaux offerts à domicile. Dans sa réponse, elle dit que le programme Extra-Mural n'implique aucun service de médecins ou d'hôpitaux. La chose est d'autant plus surprenante que cette personne est issue de la seule province où ce service est offert à la population. Dans de nombreux cas, c'est seulement sous la prescription d'un médecin qu'on peut avoir accès à un tel traitement. Ou bien la ministre est incompétente ou bien elle est mal avisée. S'agirait-il de copinage entre des amis politiques fédéraux et provinciaux? Posons la question.

Dans le plus grand des secrets, à la veille du Jour de l'An alors que la population était encore dans l'esprit des Fêtes, le gouvernement provincial, malgré une forte opposition des citoyens des quatre coins de la province, tant anglophones que francophones, a signé un contrat avec Medavie, une entreprise privée, y transférant le programme Extra-Mural et éventuellement Télé-Soins. Voilà une composante du système de santé qui était fort estimée de la

population. La régie Vitalité gérait bien le programme et demandait un peu plus d'un million de dollars pour moderniser son système de technologie. Malgré tout, on vient de l'offrir, sur un plateau d'argent, au secteur privé qui, moyennant l'observance de certaines clauses contractuelles, pourra en faire ce qu'il voudra parce qu'il n'aura aucun compte à rendre à personne. Un gouvernement, on peut le défaire, mais pas une corporation privée. Et, pour avoir accès à des informations, mêmes banales, il faut se prévaloir souvent de la Loi d'accès à l'information.

La veille de la conférence de presse qu'allaient tenir les trois organismes d'aînés de la province, soit l'Association francophone des aînés, la Coalition pour les droits des aînés et des droits des résidents des foyers de soins et la Fédération des citoyens aînés du Nouveau-Brunswick, pour annoncer qu'ils allaient se battre pour garder le programme Extra-Mural dans les mains des régies, la ministre des Finances, Cathy Rogers, a appelé une conférence de presse de dernière minute, à la même heure où allait avoir lieu celle des groupes d'aînés. Elle allait annoncer la création d'une corporation pour la vente de la marijuana dans la province. Ce sont les journalistes qui nous en ont informé.

Il va donc y avoir place pour une entité publique pour la vente de «pot» au

Suite à la page 20



Suite de la page 19

Nouveau-Brunswick, mais pas pour le programme Extra-Mural! Y a-t-il quelque chose que nous n'avons pas compris? Ce que nous savons très bien, c'est que la marijuana rapportera des sous dans les coffres de l'État alors que l'autre, est un service public.

Depuis le 1er septembre, date de l'annonce du transfert des programmes Extra-Mural et Télé-Soins vers Medavie, le ministre de la Santé Benoît Bourque a tenu neuf réunions d'information dans la province pour faire comprendre comment ce transfert vers le privé allait être plus efficace et plus à l'avantage des citoyens. Partout on a laissé savoir au ministre qu'on n'en voulait pas de privatisation. Le programme Extra-Mural a toujours offert un excellent service et a très bien servi la population depuis sa création. Le but était de réduire la longueur des séjours en milieu hospitalier pour aller récupérer à la maison moyennant un traitement médical qui, autrement, aurait été offert dans le milieu hospitalier à des coûts nettement plus élevés.

Quand Tommy Douglas, le chef du CCF et plus tard le leader du Nouveau Parti Politique fédéral, a introduit un programme d'assurance-santé (Medicare) dans sa province, le Saskatchewan, il était convaincu que la santé était un droit et quand la personne devient affligée pour

une raison quelconque, elle a le droit de récupérer en recourant aux professionnels de la santé et/ou à des séjours en milieu hospitalier sans que cela ne la ruine.

Quand Louis Robichaud a introduit une des législations les plus courageuses et les plus osées au pays, soit le programme « Chances égales pour tous », il avait visité les milieux ruraux, de long en large, lors de sa campagne électorale et avait été témoin de beaucoup de pauvreté. Il en est venu à la conclusion qu'il n'était pas juste que les riches puissent se permettre les meilleurs soins en matière de santé alors que les autres, devaient s'en passer. Il a centralisé la santé, l'éducation, la justice, les programmes sociaux dans la capitale, par souci d'équité et d'égalité. Les Acadiens se sont réjouis d'une telle politique sociale mais n'auraient jamais accepté de perdre le contrôle de leurs institutions. Par la privatisation, c'est au démantèlement du système de santé auquel nous sommes en train d'assister. Elles pourraient devenir des coquilles vides et, alors, qui en voudrait?

Si le gouvernement peut se permettre de privatiser certains secteurs des soins de santé, pourquoi ne pourrait-il pas faire de même pour d'autres composantes du système? Et quand le privé sera bien assis sur ses acquis, pourquoi ne pourrait-il pas charger des frais aux usagers avec la bénédiction des gouvernements? Tout s'est fait jusqu'à

présent de façon sournoise. Pourquoi un jour ne pourrions-nous pas nous trouver devant un fait accompli : des frais aux usagers?

Les Acadiens et les francophones ont une raison de plus d'opposer la privatisation du système de santé. Plus on privatisera, plus on assistera au démantèlement du système. Ce seront nos institutions qui seront les grandes perdantes. Historiquement, les hôpitaux ont été la propriété de communautés religieuses. Les gens s'identifiaient à elles comme étant leurs. Ce sont les religieuses qui les géraient et les opéraient. Les services étaient offerts en français, mais cela n'a jamais empêché les anglophones d'être servis dans leur langue. L'inverse n'a pas souvent été le cas.

Nous avons le devoir et la responsabilité de demeurer vigilants lorsque la démocratie est en danger. Nous nous devons d'exiger des comptes de la part des élus et ne pas nous laisser éberluer par de beaux discours. Les gouvernements n'ont pas le droit d'agir contre la volonté des citoyens et ils ont, surtout, le devoir de promouvoir et protéger la démocratie par tous les moyens possibles. Ils ont le devoir strict de protéger la minorité. Si la privatisation avait fait partie du programme électoral de l'un ou l'autre des partis politiques, celui-ci n'aurait jamais été élu. Pas besoin d'un grand diplôme pour comprendre cela.

L'Argent et la retraite...

C'est peut-être un peu réducteur que de relier souvent argent et retraite. Dans notre cas, c'est probablement permis puisque nous travaillons comme consultants en pension et en planification de retraite. Pour nos clients plus jeunes, notre travail consiste à les aider à déterminer combien d'argent ils devraient épargner pour la retraite. Pour nos clients plus près de la retraite, c'est de les aider à comprendre quels revenus ils auront à la retraite après avoir considéré toutes les sources de revenus et tous les actifs disponibles.

La planification est très utile et elle devrait commencer plus tôt que tard parce que la préparation de la retraite est le projet d'une vie et non un projet qui se prépare sur les derniers 5 ans de sa carrière.

On objecte quelquefois que c'est dommage de voir des gens décédés peu avant ou après la retraite et de n'avoir pas su profiter de la vie en mettant beaucoup d'argent de côté pour un avenir incertain. C'est un fait, cela arrive malheureusement. Mais est-il préférable de laisser cette partie de notre vie qu'est la retraite au hasard des revenus incertains ou insuffisants pour vivre pleinement nos projets de retraite?

On se rappellera que le premier budget du gouvernement fédéral actuel ramena l'âge du paiement de la sécurité de vieillesse à 65 ans. Bravo, on peut s'en réjouir. Cette décision ne change cependant pas la réalité canadienne et celle du Nouveau Brunswick. La proportion



Amédée Haché

de la population des 65 ans et plus augmente sans cesse et il se pourrait bien que d'autres changements soient amenés au cours des ans. À l'heure actuelle, les déboursées du Gouvernement fédéral pour la retraite avoisinent les 51 milliards de dollars annuellement. Il s'agit des montants payés en vertu de la sécurité de vieillesse, le supplément du revenu garanti et autres allocations comme celle aux conjoints, conjointes. On peut seulement espérer que, s'il y a d'autres changements d'apportés à ce programme, ils tiendront compte des besoins des personnes plus vulnérables et dépendantes des revenus de l'État pour se retirer à 65 ans si c'est leur désir. Nous allons donc continuer à considérer la sécurité de vieillesse comme un revenu potentiel à 65 ans dans nos analyses de retraite mais avec un bémol car la situation peut changer. À titre d'exemple, le Fédéral pourrait modifier les règles de récupération qui se situe présentement entre 75 910\$ et 122 843\$. Pour être plus clair, ceci signifie qu'une personne doit commencer à retourner à l'État la Sécurité de vieillesse si ses revenus de retraite dépassent 75 910\$ à raison de 15 % de l'excédent et le remboursement est complet avec des revenus de 122 843\$. C'est assez haut comme seuil de remboursement n'est-ce pas!

En 2015, Blackrock Asset Management, un des plus gros gestionnaires de portefeuille a fait un sondage auprès de 2000 canadiens concernant la retraite. On peut y lire que 4 canadiens sur 10, sans considération de

groupes d'âge, considèrent l'épargne pour la retraite comme leur plus grande priorité. On y mentionne aussi que le niveau des dépenses courantes des ménages empêche beaucoup de gens de se préparer pour la retraite. Seulement 6 canadiens sur 10 auraient un plan et économiseraient pour la retraite. Moins de la moitié des canadiens savent combien ils devraient mettre de côté annuellement pour la retraite et quel genre de placement ils devraient utiliser. On y apprend aussi des choses intéressantes concernant l'épargne et les placements. Une part de 60 % de l'épargne des canadiens serait détenu en liquidité. Or, nous savons que les taux d'intérêts actuels sont très bas et qu'ils ne permettent pas toujours de compenser pour l'inflation.

La préparation de la retraite n'est certainement pas chose simple. La société de consommation dans laquelle on vit ne facilite par l'épargne. La discipline est de mise et la tenue d'un budget est nécessaire mais souvent négligé. Surtout avant la retraite, il faudrait favoriser les investissements dans les marchés plutôt que l'épargne ordinaire afin d'accroître les possibilités de meilleurs rendements à long terme.

Pour évoluer dans la solution d'une problématique comme la retraite, il est intéressant de mettre d'un côté les besoins, vos objectifs. De l'autre vous devez mettre les moyens, vos moyens, que vous voulez prendre pour arriver aux résultats souhaités. Un peu d'aide pour faire ce travail de la part d'un conseiller, d'une conseillère est souvent de mise.

Si vous désirez réagir à cet article, vous pouvez le faire en envoyant vos commentaires à l'adresse suivante:
236, rue St. George, bureau 109 Moncton, N.-B., E1C 1W1
 ou par courriel:
afanb@afanb.org

Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick
 Au cœur de l'action en Acadie!

Allez visiter notre site Web **www.afanb.org**

N'oubliez pas de consulter le Facebook de l'AFANB

PLAN D'ÉPARGNE-PLACEMENT COLLECTIF POUR LES MEMBRES DE L'AFANB



Grâce à la collaboration de l'AFANB et à l'expertise de Desjardins Sécurité Financière, nous sommes heureux de vous offrir un plan d'épargne-placement collectif pour les membres de l'Association. Ce plan comprend des produits d'accumulation et de décaissement de l'épargne qui conviennent aux besoins de tous les membres. Vous pouvez dès maintenant y faire vos contributions ou y transférer votre épargne accumulée ailleurs et favoriser ainsi l'atteinte de vos objectifs.

RÉGIMES D'ACCUMULATION D'ÉPARGNE DISPONIBLES

REER : régime enregistré d'épargne-retraite
CÉLI : compte d'épargne libre d'impôt

RÉGIMES DE DÉCAISSEMENT D'ÉPARGNE DISPONIBLES

FERR : fonds enregistré de revenu de retraite
FRV : fonds de revenu viager
Rentes viagères ou de durée

Avantages du plan d'épargne-placement de l'AFANB

- Disponibilité de toute une gamme d'options de placement comme des fonds garantis, à revenus fixes, d'actions canadiennes, américaines ou mondiales;
- Accès à des fonds gérés par des gestionnaires de haut niveau spécialisés en retraite dont vous ne pourriez bénéficier en tant qu'investisseur individuel;
- Disponibilité de toutes les options de revenus de retraite (FERR, FRV, Rentes);
- Élimination des frais d'entrée et de rachat sur les produits de placement, et frais de gestion moins élevés sur un plan collectif ce qui a un effet avantageux sur votre rendement;
- Conseils avisés en finances personnelles à la retraite.

Votre situation financière, pourquoi ne pas en discuter avec un conseiller ?

Nous cherchons tous à prendre les meilleures décisions pour améliorer notre situation financière, avant comme pendant la retraite. Pourquoi ne pas valider vos décisions avec un expert? En profiter pour connaître toutes les options de placement et de revenus de retraite (publics et privés) qui s'offrent à vous afin de choisir ce qui vous convient le mieux? Notre mandat, c'est justement de vous conseiller.

Nous travaillons comme consultant en Régimes de retraite et en planification de la retraite. Notre travail nous amène à conseiller les gens sur la gestion de leur épargne. Notre approche conseil, par opposition à une approche de vente, favorise les décisions éclairées. Ainsi, que ce soit pour une planification de retraite complète ou simplement pour obtenir une deuxième opinion sur vos choix, profitez de nos services.

COMMENT NOUS JOINDRE?

TÉLÉPHONE : 1-877-548-8671

COURRIEL : Amédée Haché : hacha@nb.sympatico.ca • Mélanie Lagacé : lagace.mel@gmail.com

SITE INTERNET : www.pcpensionconsultants.com

Amédée Haché, B.a., M. Eco., CLU - PCI Pension Consultants Inc.

*Vous pouvez aussi appeler
l'AFANB au 1-866-523-0090*

ACTIVITÉS... DES NOS MEMBRES

Club Amical de l'âge d'or de Pointe-Verte

Les résidents et résidentes du Royaume de l'âge d'or de Pointe-Verte ont été heureux de recevoir cinq chaises afin de meubler leur salon. C'est avec plaisir que le Club amical de l'âge d'or de Pointe-Verte a pu leur offrir ce cadeau.



Première rangée de gauche à droite:

Martina Lagacé - résidente,
Rose-Marie Haché - résidente,
Gloria Couture - résidente,
Simone Guitard - résidente et Émile Pitre - résident

Deuxième rangée de gauche à droite:

Carole Pitre et Francine Guitard-résidentes,
suivies des membres administratifs du
Club amical de l'âge d'or:
Alvine Haché - vice-présidente,
Marguerite Fournier - secrétaire,
Suzanne Lagacé - trésorière,
Imelda Fournier - présidente sortante et
Jean-Yves Fournier - président.

L'abus des femmes plus âgées: un événement de recherche communautaire

Les 23 et 24 octobre, 2018 - Centre de conférence WU, UNB
Fredericton, NB



Coût d'inscription: (inclus le dîner)

Général: 50\$

Étudiant(e): 30\$

Inscription ou plus d'informations:

Danie.gagnon@unb.ca

506-292-0756



VOYAGES VOYAGES VOYAGES

• 27 années d'expérience en voyages de groupes •

« BIJOUX de la MÉDITERRANÉE de L'OUEST »
« L'ITALIE, la FRANCE, l'ESPAGNE, et GIBRALTAR »
Croisière 11 nuits - du 10 au 21 septembre 2018
(Rome 2 nuits pré-croisière, 8 et 9 septembre)

« CROISIÈRE PACIFIQUE OUEST »
« AMÉRIQUE CENTRALE et CANAL DE PANAMA »
Croisière 16 jours - du 13 au 29 mars 2019
(San Diego - 12 mars 2019 - 1 nuit pré-croisière)

Pour itinéraires, informations et réservations :

France Daigle
163, Royal Oaks Boulevard, Unité 104, Moncton, N.-B. E1H 2C7
Tél. : 506-830-2613
Courriels : frandaig@rogers.co • francedaigle4@gmail.com



Les enjeux et les priorités pour les 50+ francophones du Nouveau-Brunswick

Tous les partis politiques ainsi que tous les députés ont reçu en février dernier un document intitulé *Pour une société plus équitable – Une plateforme électorale progressiste pour le Nouveau-Brunswick en 2018*.

Neuf organismes, dont l'AFANB, ont contribué à l'identification d'enjeux importants pour notre société. Ainsi, on y revendique une Loi sur l'équité salariale s'appliquant au secteur privé; des efforts pour accroître la représentation et la participation politique des femmes; des réformes des lois régissant le travail; des mesures pour contrer la pauvreté; un programme amélioré de services de garde à l'enfance; et l'offre de logement abordable, pour ne nommer que ceux-ci.

En ce qui a trait aux 50 ans et plus, les éléments suivants ont été proposés afin que les candidats et les partis politiques se les approprient et s'y engagent: adoption d'une loi sur la défense des aînés qui procurerait un mandat pour un défenseur des aînés ainsi que l'encadrement du Conseil sur le vieillissement; l'adoption d'une déclaration des droits des aînés; l'obligation pour tous les intervenants en soins et santé de dénoncer la violence à l'égard des aînés; services dans les foyers de soins, les foyers de soins spécialisés et soins à domicile dans la langue officielle du bénéficiaire; création de nouveaux programmes d'aide financière à l'intention des aînés; et l'annulation de l'entente Médavie visant les soins Extramurs et Télésoins.



L'AFANB encourage ses membres ainsi que tous les 50 ans et plus à revendiquer les demandes ci-dessus auprès des candidats aux prochaines élections et auprès des chefs des partis politiques. La campagne électorale constitue une occasion privilégiée afin d'influencer nos choix de société pour les prochains quatre ans.

ASSURONS-NOUS D'ÊTRE ENTENDUS!

James D. Thériault

UN PRÉJUGÉ À DÉTRUIRE

Par Benoît Duguay, président Universités du 3^e Âge du N.-B.

« Mon père est formidable, il a 70 ans et il conduit encore sa voiture ». Cette phrase ne vient pas d'un roman fiction. Elle sortait récemment de la bouche d'un jeune comédien montréalais invité à parler de sa carrière à la radio de Radio-Canada. Ce comédien n'aura probablement jamais entendu parler de la discrimination qui s'appelle l'âgisme contre les personnes du 3^e Âge.

Faut-il noter que ce préjugé ne se trouve pas que dans la tête d'un moins de 50 ans. Il y a

quelques années, dans mon village acadien, se trouvait un monsieur de 74 ans qui semblait des plus heureux de se promener dans sa nouvelle Mustang décapotable. « Regardez-le aller dans sa crise de jeunesse. Qu'est-ce qu'il fait avec une voiture de jeunes à son âge? ». Là non plus, ce n'est pas de la fiction. Le sujet était au centre de la discussion d'un groupe de personnes âgées qui avaient le loisir de se rencontrer tous les matins au garage du coin.

Y-a-t-il de quoi s'étonner d'entendre de tels commentaires? A-t-on souvent vu une publicité d'une belle voiture sport avec un homme ou une femme grisonnant?

Les préjugés et la discrimination contre certains groupes de personnes ne datent pas d'hier et ne sont pas l'exclusivité d'un groupe d'âge. Le mot « âgisme », lequel identifie cette discrimination est relativement récent dans l'espace public. Maintenant qu'on reconnaît le phénomène, ne serait-il pas temps de l'inscrire aux programmes scolaires et universitaires? Et mieux encore, pourquoi ne pas en faire un sujet de réflexion dans des groupes de jeunes et de moins jeunes qui aiment réfléchir sur les réalités de la vie? Sans doute, les sexagénaires comme les septuagénaires et leurs aînés auront leur place dans les affiches publicitaires.

CA Y EST, L'HEURE DE LA RETRAITE A SONNÉ !



Oui, maisje fais quoi moi, de tout ce temps ?

Après avoir travaillé de nombreuses années durant lesquelles notre vie a été régie par le travail et ses horaires, voilà qu'un beau matin, vous avez le droit de rester au lit plus longtemps, de déjeuner à l'aise, d'aller vous promener et de faire ce qui vous plaît.

Les premières semaines, les premiers mois c'est comme des vacances, c'est le bonheur. Mais la retraite, d'abord envisagée comme une occasion idéale pour élaborer de nouveaux projets, peut devenir une période difficile à vivre si on ne réorganise pas sa vie de façon satisfaisante.

En effet, après la période euphorique où on a enfin « le temps de prendre le temps », ce manque « d'horaire » peut devenir une source d'angoisse : on n'est plus reconnu et défini par notre métier, on a l'impression de ne plus servir à rien, d'être mis au ban de la société et c'est là que la peur du vide s'installe.

Les retraités devront donc avoir recours à différentes stratégies pour retrouver un sens à leur vie, notamment en définissant les activités qui leur plaisent : activités sportives, cours divers, groupes de loisirs, ou bénévolat.

Le bénévolat, justement, c'est l'occasion de faire ce qu'on aime au lieu de faire ce qu'on doit, c'est découvrir une tout autre facette de la vie en donnant de son temps pour une cause qui vous intéresse vraiment, tout en participant au mieux-être de la collectivité.

Cela vous permettra de rencontrer d'autres personnes et de faire partie d'une équipe, de renforcer votre estime personnelle, d'avoir le sentiment de votre propre valeur et de faire la différence tout en ayant du plaisir !



Mme Alma Frenette de Beresford – 85 ans et toujours active !

Et justement, les enfants du N.-B. ont besoin de vous !

Connaissez vous Lire et faire lire Acadie ?

En 2009, Lire et faire lire Acadie a développé un programme pour aider les jeunes à découvrir le plaisir de la lecture tout en développant des liens intergénérationnels avec les bénévoles qui y participent. Et c'est là que vous pouvez intervenir !

Car comme vous le savez, la littératie, c'est bien sûr lire et écrire, mais c'est aussi la capacité de comprendre, d'évaluer et d'utiliser les informations reçues, pour communiquer et interagir efficacement.

Le développement de ces compétences va garantir aux élèves l'accès à l'enseignement dans n'importe quel domaine, va les rendre capables d'avoir un regard critique sur le monde qui les entoure et va leur offrir la possibilité de participer, à part entière, à la création d'un monde meilleur. Bref, la littératie leur permet de « lire » le monde et d'« écrire » leur vie.

Rejoindre Lire et faire lire Acadie comme lectrice/lecteur bénévole, c'est donc aider les enfants des écoles francophones - nos enfants, nos petits-enfants - à mieux réussir dans le futur ; c'est montrer une solidarité intergénérationnelle ; c'est redonner à notre communauté et c'est retrouver le contact avec les enfants.

Juste 30 minutes par semaine peuvent faire la différence pour ces enfants et pour vous. Informez-vous au (506) 854-0060 (demandez Anne), consultez notre site www.lflacadie ou écrivez-nous à lireetfairelireacadie@yahoo.ca. Nous assurons votre formation.

Nous aimons croire que nos efforts, toujours en harmonie avec les efforts en littératie des enseignants et enseignantes, du Ministère de l'éducation et du développement de la petite enfance et d'autres organisations, contribuent plus que jamais aux succès de nos enfants, ce qui leur permettra de rester vigilants en ce qui concerne les droits fondamentaux des francophones.

Participez vous aussi à ces efforts et inscrivez-vous ! Vous ne le regretterez pas !

« La meilleure façon d'être soi-même, c'est de s'oublier au service des autres. » - Ghandi

www.lflacadie • lireetfairelireacadie@yahoo.ca • 506 854 0060

Porte-voix, défenseur et promoteur des
DROITS, BESOINS et INTÉRÊTS
des francophones de 50 ans et plus du Nouveau-Brunswick

**DEVENEZ
MEMBRE**
dès
aujourd'hui !

POUR AUSSI PEU QUE 15 \$ PAR ANNÉE
et bénéficiez de nombreux privilèges, qui répondent à vos besoins :

- Réductions sur des produits et services (assurances auto/maison/voyage, etc.);
- Formation et information (Rendez-vous mieux-être 50+, conférences, etc.);
- Activités sociales, sportives et culturelles (Jeux de l'Acadie 50+, Carrefour 50+, programmation régionale, etc.)
- Et bien d'autres encore!



Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Adresse électronique : _____

Chèque Mandat-poste VISA MASTERCARD

Numéro de la carte : _____

Date d'expiration : _____



Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick
Au cœur de l'action en Acadie!

INFOS : 1-866-523-0090
1-506-386-0090
afanb@afanb.org
www.afanb.org

**TOURS
PASSION**
Moncton, NB

Spécialisés dans les Voyages de Groupe accompagnés
en français avec départ de Moncton.

En affaire depuis 2015 et comptant
plus de 25 années d'expérience dans le domaine du voyage.

André et Diane vous accompagnent à chaque voyage afin de vous faire
vivre des voyages exceptionnels qui répondront à vos attentes.

VOYAGES ACCOMPAGNÉS 2018

La Grèce et ses Îles
du 12 au 27 septembre 2018

Les Îles de la Madeleine
du 24 au 28 juin 2018

La Côte Nord et Charlevoix
du 7 au 13 juillet 2018

Les couleurs d'automne du Cap Breton
du 10 au 13 octobre, 2018

VOYAGES ACCOMPAGNÉS PRÉVUS POUR 2019

La Costa Del Sol, Espagne
Avril 2019

La Croatie
Septembre 2019



Abonnez-vous à notre INFOLETTRE
à partir de notre site web
www.tourspassion.ca

POUR INFORMATIONS ET ITINÉRAIRES
vous pouvez nous contacter :

Par téléphone : 506-389-2091
Par courriel : info@tourspassion.ca
Site Web : www.tourspassion.ca

ANDRÉ ET DIANE,
vos guides
accompagnateurs



www.tourspassion.ca

UNI Assurance
Vous êtes sous une bonne étoile*



*Choisir UNI Assurance,
c'est profiter d'avantages ultra
compétitifs combinés à un service personnalisé.

Découvrez nos services,
nos conseils et obtenez une soumission dès aujourd'hui.

1 866 558-6355

uniassurance.ca
auto*habitation*personnes*entreprises

 **UNI**
Assurance

UNI Assurance est la marque descriptive des filiales de Caisse populaire acadienne ltée, soit AVie (cabinet de conseillers en sécurité financière), Assurances générales Acadie (courtier d'assurances générales) et Acadie Vie (compagnie d'assurance de personnes).



Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick

Au cœur de l'action en Acadie!

FICHE D'INSCRIPTION

18^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

le samedi 8 septembre, 2018

à l'École la Villa-Des-Amis, 6830, route 11, Tracadie-Beach.

Soirée retrouvaille (facultative) le vendredi 7 septembre 2018

Départ du Centre de Villégiature Deux-Rivières à 17h pour une visite guidée de deux entreprises florissantes de la région soit « Maison Suprême » et « Brasseur d'la Côte ». Par la suite, rassemblement au club « Relais de l'Amitié » de Tracadie à 18h30 pour un souper suivi d'une animation musicale. Tout est gratuit et au profit exclusif des membres de l'AFANB.

Vous trouverez le programme de l'AGA inclus dans la revue La Voix à la page 15.



Nom : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____



À noter que l'inscription à l'AGA est
GRATUITE.

Vous pouvez vous inscrire par courriel à afanb@afanb.org
ou par téléphone au 506 386-0090 ou au numéro sans frais
1 866-523-0090 ou par courrier postal.

Faites-nous connaître votre intention
au plus tard le **lundi 4 septembre**
pour permettre aux personnes responsables d'organiser
les activités selon le nombre de participantes et participants.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!

Nos partenaires



Patrimoine canadien
Nouveaux horizons



Développement social
Tourisme, Patrimoine et Culture



an
Acadie Nouvelle



UNIVERSITÉ DE MONCTON
UNIVERSITY OF MONCTON
Centre d'études de développement



vitalité
Leader francophone
au service de nos collectivités



Société
Santé et Bien-être en français
du Nouveau-Brunswick



PCI Pension
Consultants Inc.

Secrétariat
aux affaires
intergouvernementales
canadiennes
Québec



Desjardins
Sécurité financière
Coopérer pour créer l'avenir



SECURIGLOBE
Centre de services clients



FAAFC
FÉDÉRATION DES
AÎNÉS ET AÎNÉS
FRANCOBONAIS
DU CANADA

AVIS AUX MEMBRES

N'oubliez pas de nous faire part de votre nouvelle adresse **SI VOUS DÉMÉNAGEZ.** Merci!

Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick

236, rue St. George, bureau 109

Moncton, N.-B., E1C 1W1

Téléphone (506) 386-0090 | Sans frais : 1 866-523-0090

Télécopieur : (506) 384-7009

Courriel : afanb@afanb.org | Site web : www.afanb.org

POSTES		CANADA
CANADA		POST
Port payé Poste-publication		Postage paid Publication Mail
41739015 Dieppe, NB		